

LETTRE AUX PORTEURS DE KEREN PERSPECTIVES

Paris, le 20/11/2018

Objet : Dissolution du FCP « KEREN PERSPECTIVES »

Codes ISIN Part C : FR0007060850 – Part I : FR0010609594 – Part N : FR0013308160

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur de parts du FCP « **KEREN PERSPECTIVES** » et nous vous remercions pour votre fidélité.

La taille des actifs de ce fonds apparaissant désormais insuffisante et les conditions de marché rendant les capacités de développement de l'OPCVM difficiles, une réflexion sur la continuité de ce fonds a été opérée et il a été conclu que nous ne pouvions à l'heure actuelle assurer une gestion efficiente de « KEREN PERSPECTIVES », dont la performance au 09/11/2018 est de -22.54%.

En conséquence, KEREN FINANCE a décidé de procéder à la dissolution du fonds « KEREN PERSPECTIVES » et de demander l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers pour cette dissolution. Cette opération a reçu l'agrément de l'Autorité des marchés financiers le 19/11/2018.

Cette fermeture se fera par remboursement des parts, par crédit sur votre compte, sur la base de **la valeur liquidative du 30/11/2018**. A cet effet, les souscriptions et rachats sont suspendus après la centralisation du 20/11/2018 à 12 heures.

A la date du 3/12/2018, le Dépositaire CM CIC Market Solutions, procédera, sans frais, au remboursement des parts. Le montant remboursé figurera sur l'avis d'opéré qui vous sera communiqué dès finalisation de l'opération.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour toute précision complémentaire et pour étudier avec vous les meilleures solutions pour le réinvestissement des sommes remboursées, en vous invitant à découvrir notamment nos nouvelles formules de placement auprès de notre société de gestion.

Vous remerciant de votre fidélité, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos salutations distinguées.

Raphael ELMALEH
Président